



SYNTHESE DE L'ETAT INITIAL

SAGE de la Risle et de la Charentonne

Synthèse de l'état initial

Avril 2026



Structure porteuse du SAGE

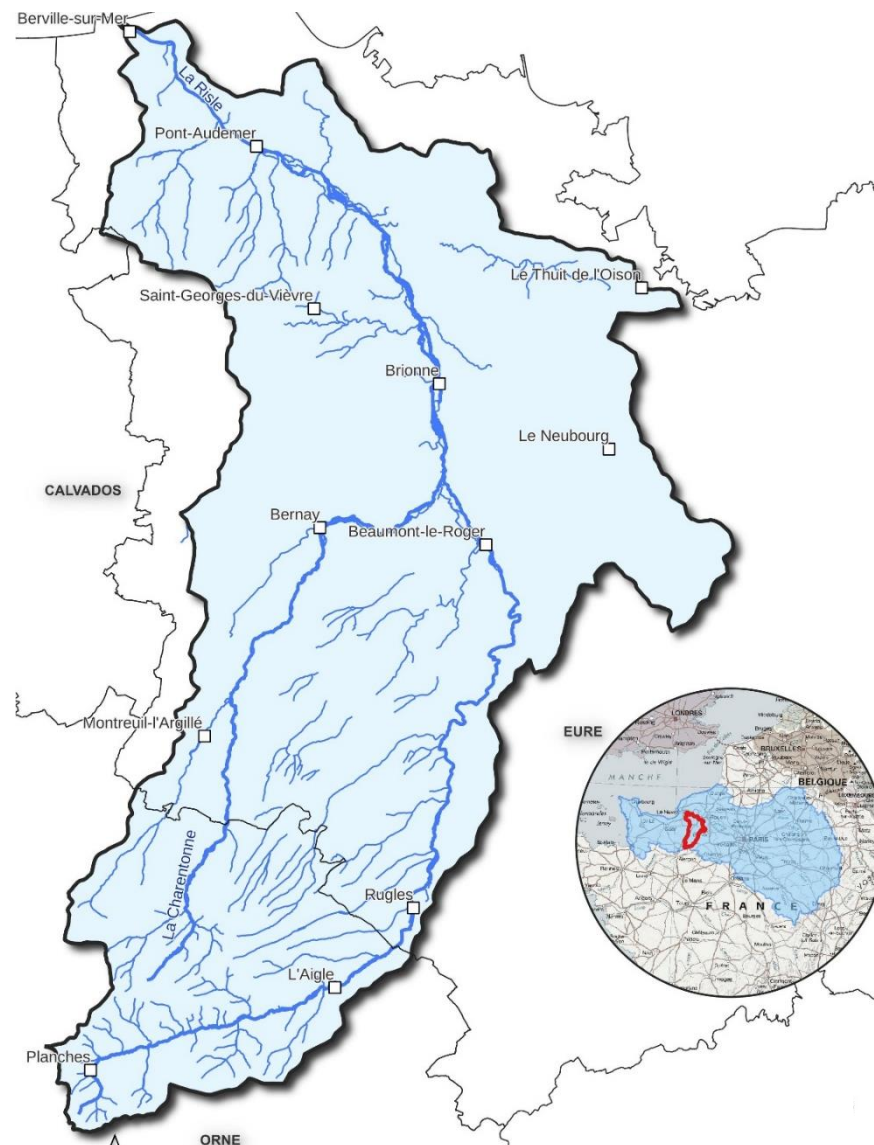


Le SAGE du bassin de la Risle et de la Charentonne

Le **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux** (SAGE) est un document de planification visant à atteindre des objectifs de bon état pour la ressource en eau dans sa globalité (cours d'eau, pièces d'eau, nappes souterraines et milieux humides), et ceci à l'échelle d'un territoire cohérent d'un point de vue hydraulique, appelé bassin versant. Ce document fixe des règles particulières, adaptées aux problématiques et aux enjeux du territoire.

L'élaboration du SAGE de la Risle et de la Charentonne est confiée à la **Commission Locale de l'Eau**, composée de 51 membres, représentants de trois collèges : collectivités territoriales, leurs groupements et établissements publics locaux (27 membres) ; usagers, propriétaires fonciers, organisations professionnelles et associations (15 membres) ; État et de ses établissements publics (9 membres).

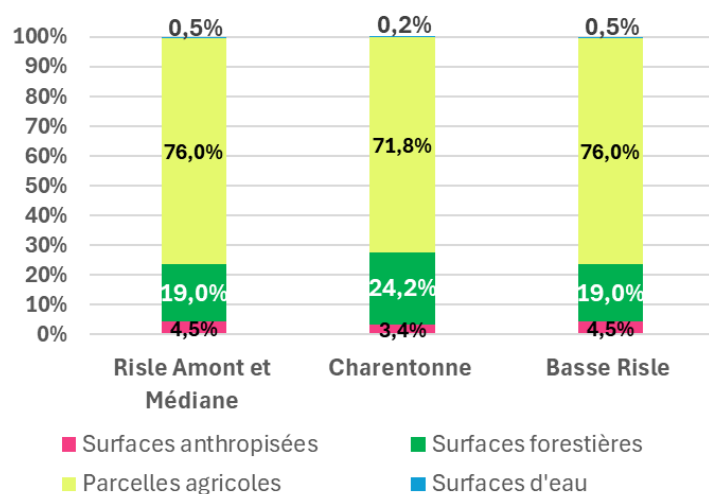
L'état initial est une phase essentielle à l'élaboration du SAGE. Il pose les fondements de la réflexion de l'élaboration du document et doit être partagé par le plus grand nombre d'acteurs. Il fait la synthèse d'un ensemble d'éléments caractéristiques du territoire : caractéristiques physiques, état des ressources en eau, usages et risques naturels.



Surface : 2 312 km²
2 départements : Orne et Eure
13 EPCI-FP et 261 communes
1 000 km de cours d'eau

Un bassin peu urbanisé et majoritairement agricole

- ▶ Activités agricoles majoritaires sur le territoire (70% de la surface)
- ▶ Espaces forestiers : 20% du territoire (part plus importante sur le bassin de la Charentonne)
- ▶ Urbanisation concentrée en fond de vallée et habitat dispersé.



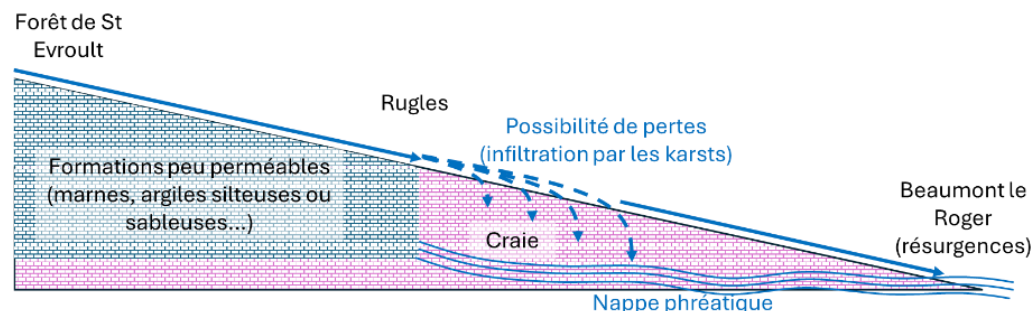
Occupation du sol (2022 - 2023)

- Autres formations ligneuses
- Formations arbustives et sous-arbrisseaux
- Formations herbacées
- Peuplements de conifères
- Peuplements de feuillus
- Peuplements mixtes
- Sols nus
- Surfaces d'eau
- Zones à matériaux minéraux
- Zones bâties
- Zones non bâties



Un fonctionnement hydrogéologique contrasté

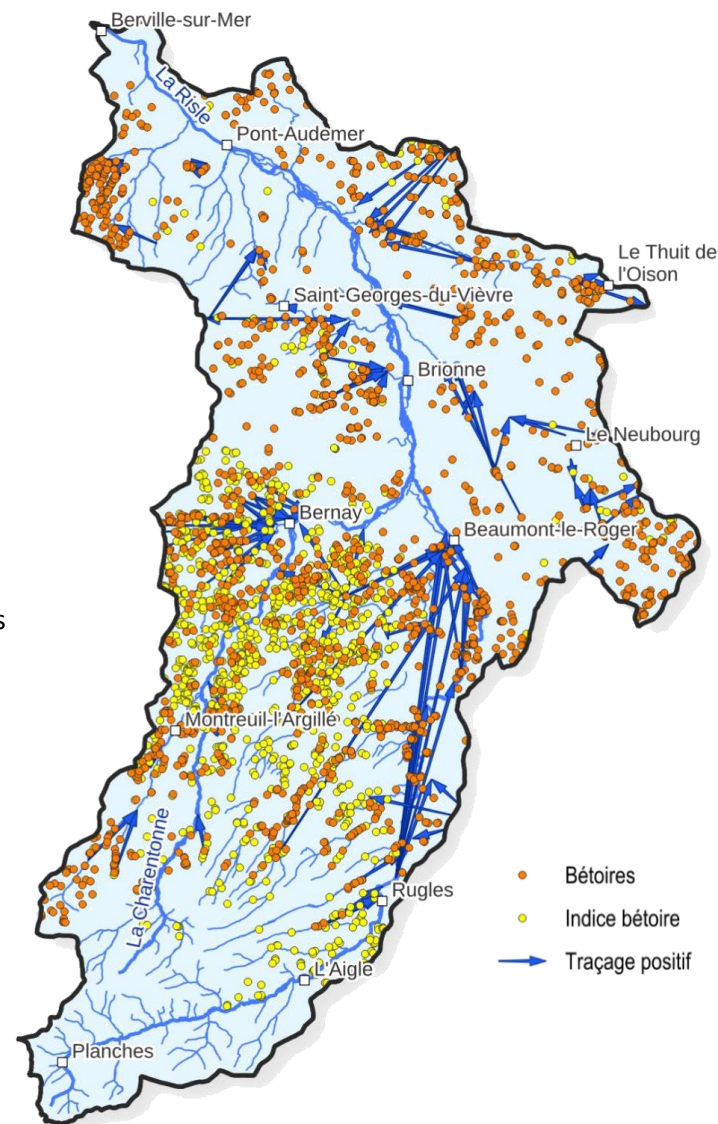
- ▶ En amont, au niveau de la partie Ornaise, formations jurassiques et crétacées inférieures peu perméables qui favorise les ruissellements ;
- ▶ Au niveau de la partie euroise, des formations crayeuses du Crétacée supérieur proportionnellement plus perméables avec la formation de « bétoires » de Rugles à Grosley : la Risle est « perchée » sur ce secteur et retrouve un comportement plus classique à partir de Beaumont-le-Roger



En période de basses eaux, régime hydrologique largement contrôlé par les écoulements souterrains :

- ▶ Débits de soutien d'été liés à la nappe de la craie (restitution progressive de l'eau stockée pendant les périodes humides). Stabilité des débits tant que la nappe reste suffisamment haute.
- ▶ Dans les secteurs avec des formations peu perméables (tête de bassin versant), ou lors d'un abaissement de la nappe, les échanges sont plus limités, conduisant éventuellement à des assecs temporaires.

Des étiages globalement peu marqués sur les cours d'eau principaux mais des situations d'assecs observés ponctuellement sur la Risle à Grosley (partie médiane) ainsi que sur le Doult de la Salle et de manière très récurrente sur le Val Logé.



Un patrimoine naturel riche...



Un fort potentiel piscicole

Classement en 1ère catégorie piscicole de la Risle et ses affluents (groupe dominant constitué de salmonidés et de leurs espaces d'accompagnement). **Potentiel important pour les poissons migrateurs amphihalins :**

- ▶ Anguille sur l'intégralité du bassin ;
- ▶ Truite de mer, lamproie fluviatile et lamproie marine sur la Basse Risle et ses affluents.

Etat fonctionnel perturbé sur la basse Risle.

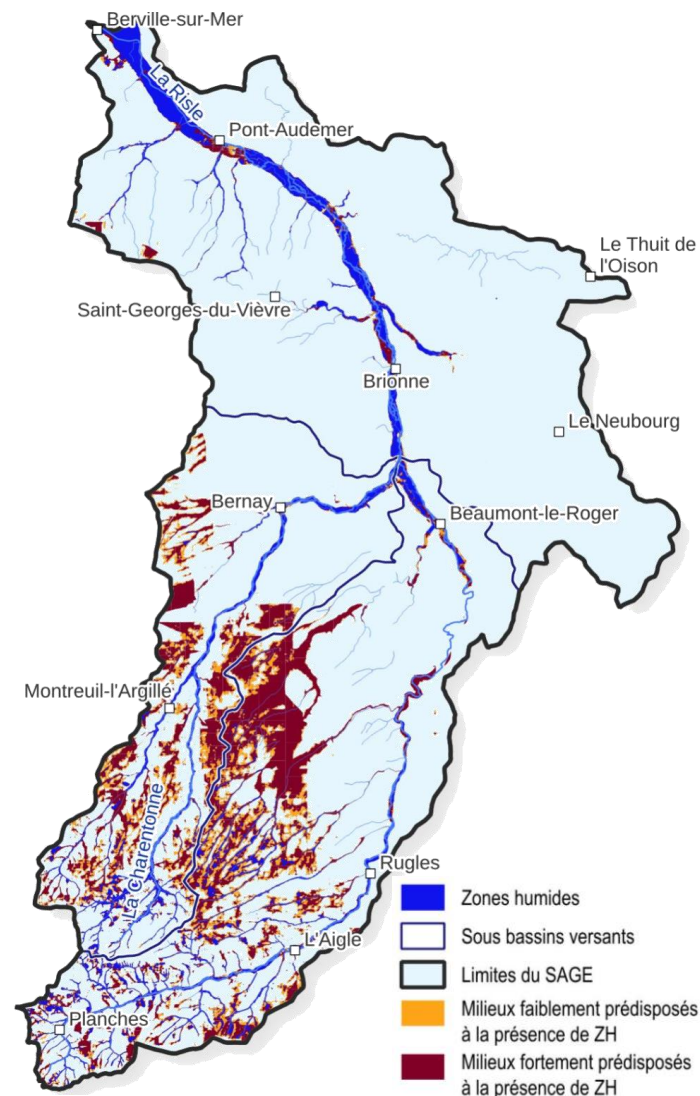
Plusieurs actions et outils de gestion mis en place sur le territoire pour restaurer la continuité écologique.



De nombreux sites naturels remarquables liés à l'eau

- ▶ 8 361 ha de zones humides actuellement inventoriées (4% du territoire du SAGE) dont près de la moitié localisée sur la basse Risle mais des données incomplètes sur la caractérisation de ces zones humides ainsi que sur leurs fonctionnalités et pressions subies
- ▶ Des sites d'inventaires : 150 zones naturelles d'inventaire faunistique et floristique de type I (pour 5 328 hectares) et 21 de type 2 (pour 48 267 hectares)
- ▶ 7 sites du réseau « NATURA 2000 » dont les sites de la Corbie et de la Risle, Guiel, Charentonne
- ▶ De nombreux sites classés et inscrits.

Plusieurs acteurs opérant sur le territoire pour la gestion des milieux aquatiques (le Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne, le Syndicat Mixte de la Basse Vallée de la Risle, l'Association Syndicale Autorisée de la Risle Médiane, le PNR des Boucles de la Seine Normande, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre...).



...mais des objectifs de bon état non atteints



Eaux superficielles : état écologique

13 des 31 masses d'eau « cours d'eau » en bon état écologique :

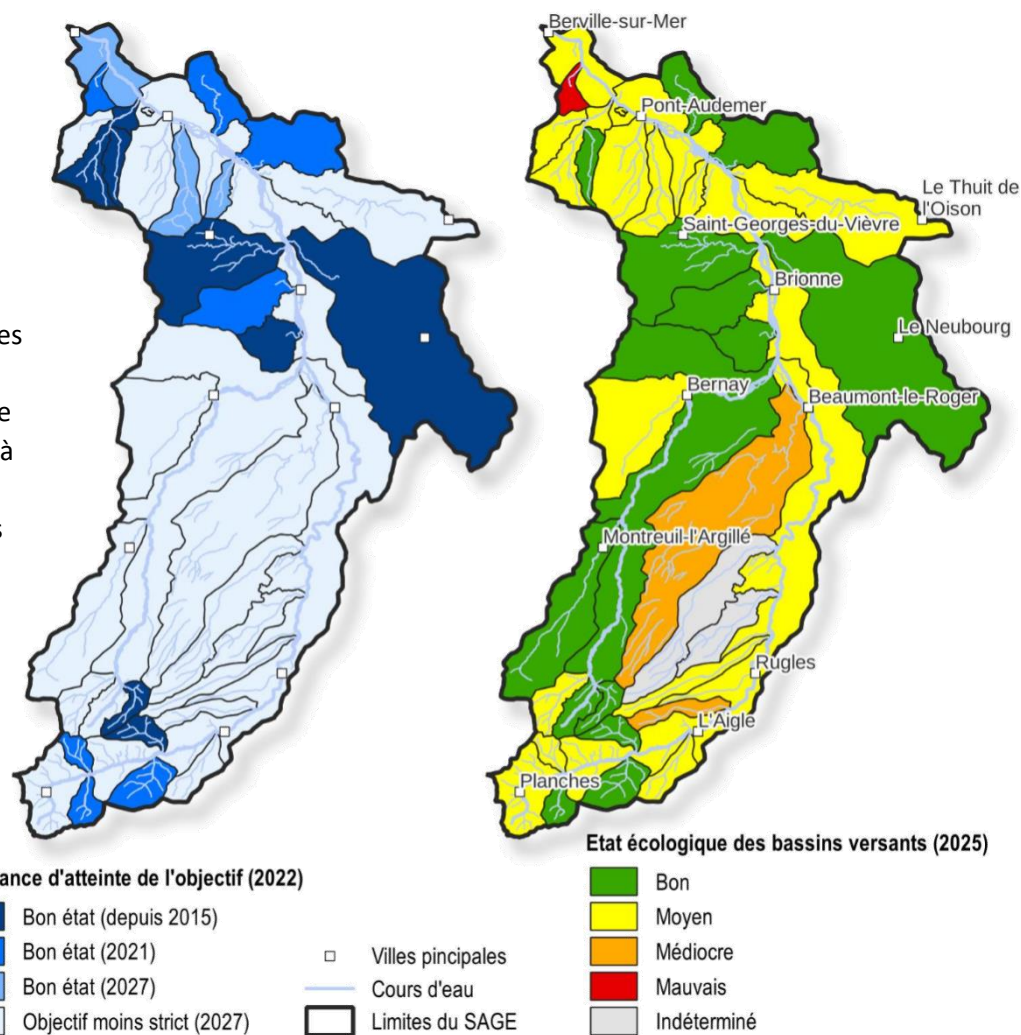
- ▶ 7 masses d'eau déclassées par la physico-chimie (98% du territoire du SAGE en zones vulnérables aux nitrates)
- ▶ 12 masses d'eau déclassées sur la biologie (majoritairement diatomées et invertébrés benthiques)
- ▶ 6 masses d'eau déclassées par les polluants spécifiques (principalement herbicides utilisés sur blé)
- ▶ Qualité hydromorphologique globalement dégradée, liée notamment à la présence de nombreux ouvrages (762 obstacles à l'écoulement recensés)
- ▶ Dérogations à l'atteinte du bon état écologique pour 15 masses d'eau.

En comparaison à l'état des lieux 2019 :

- ▶ Amélioration de l'état écologique sur le Sommaire (affluent de la Risle), le Cosnier et la Guiel (affluents de la Charentonne) et sur la Charentonne elle-même ;
- ▶ Dégradation sur des affluents de la Risle : le Gué Maingot (affluent situé sur la partie amont), la Bave ainsi que la Corbie et le Douet (affluents en partie aval du territoire).

Masse d'eau « plan d'eau de Toutainville » en état écologique moyen (en cause : indice phytoplancton, indice diatomées et arsenic).

Risle maritime en état écologique moyen (indice poisson).





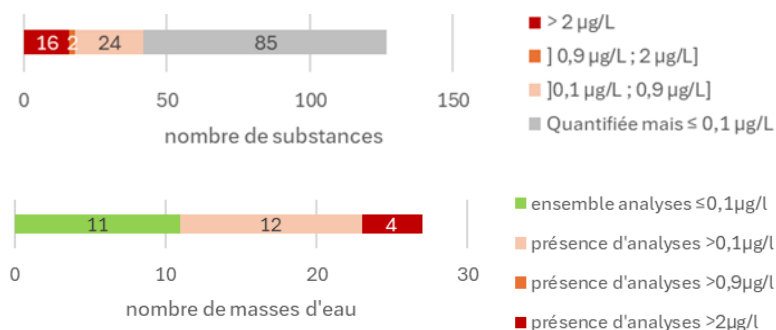
Eaux superficielles : état chimique

Etat chimique indéterminé sur la Risle maritime

Ensemble des masses d'eau « plan d'eau » et « cours d'eau », à l'exception du Sommaire, en bon état chimique hors ubiquistes

Au-delà de l'évaluation de l'état chimique, sur 2018-2023 :

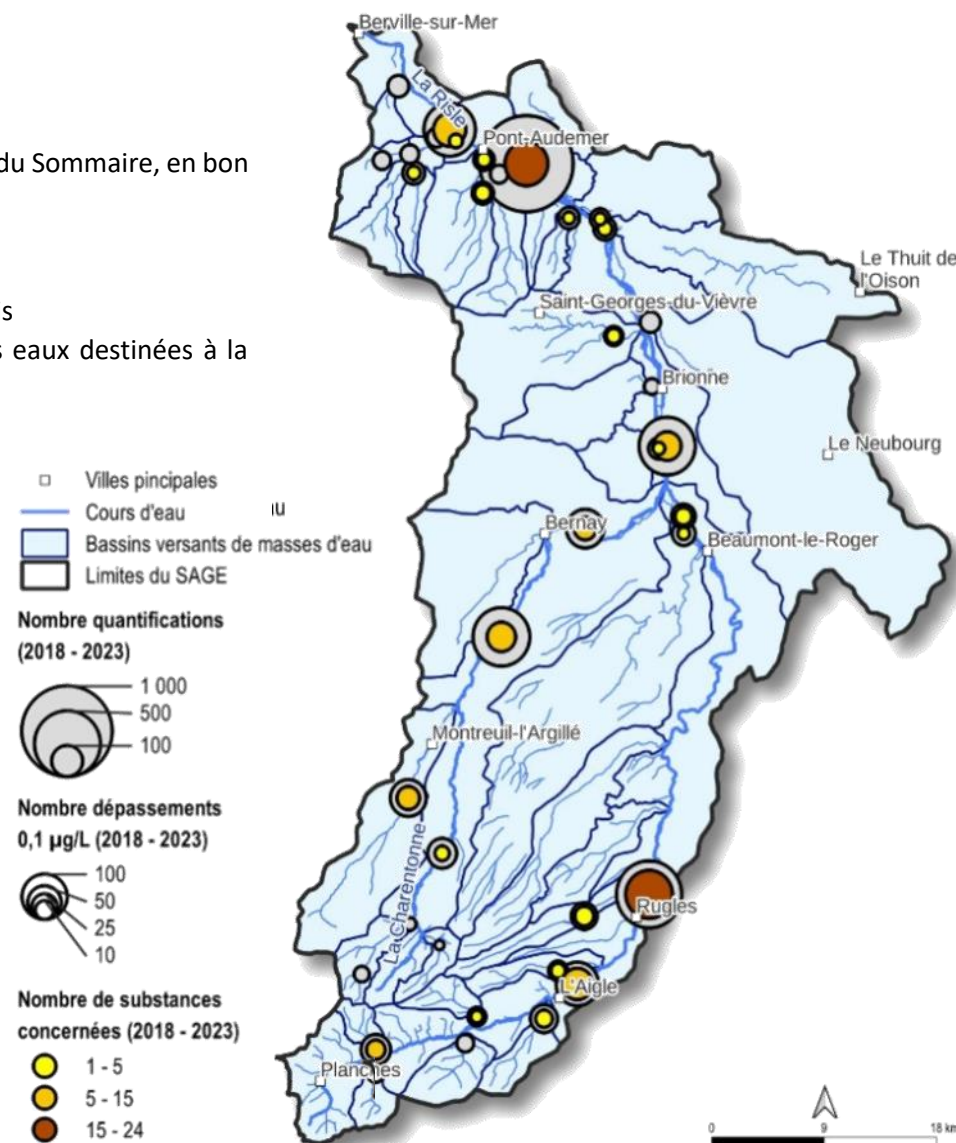
- ▶ 127 substances (pesticides et métabolites) quantifiées au moins une fois
- ▶ 42 substances quantifiées à des taux supérieurs au seuil fixé pour les eaux destinées à la consommation humaine



- ▶ 16 des 27 des cours d'eau suivis concernés par des teneurs en pesticides et métabolites supérieures au seuil fixé pour les eaux destinées à la consommation humaine.

Eaux superficielles : situation quantitative

- ▶ Des étiages globalement peu marqués sur les cours d'eau principaux mais des situations d'assecs observés ponctuellement sur la Risle à Grosley (partie médiane) ainsi que sur le Doult de la Salle et de manière très récurrente sur le Val Logé.



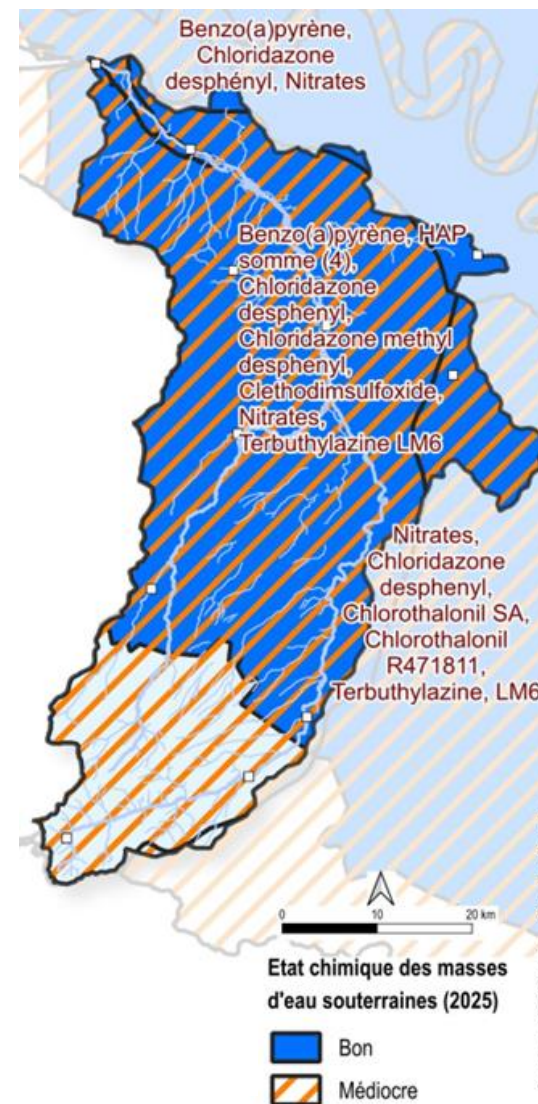
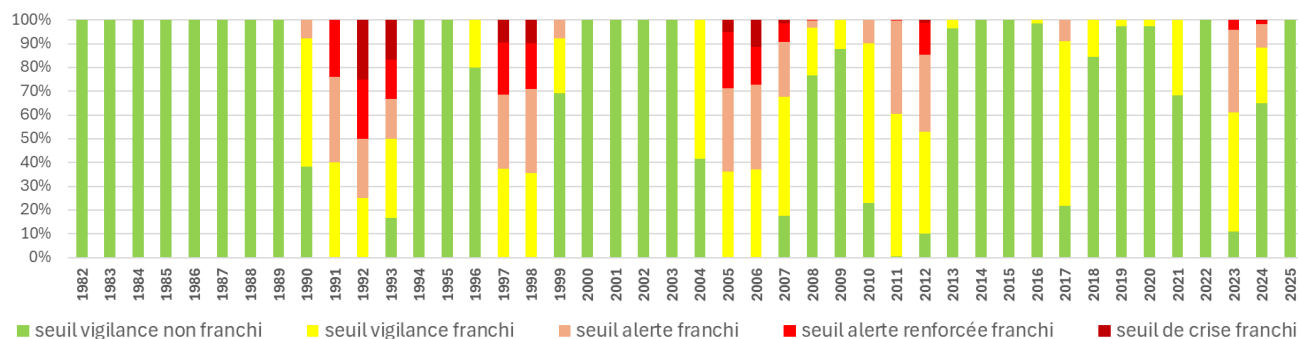


Eaux souterraines : état chimique

- ▶ 1 masse d'eau en bon état chimique (Albien Néocomien) sur les 4 (déclassement par les nitrates, pesticides ou métabolites (dont certains aujourd'hui interdits) ainsi que sur les HAP)
- ▶ Des taux de nitrates en dessous du seuil de bon état, excepté sur le secteur du tremblay d'Omonville.
- ▶ Un peu plus d'un tiers des qualitomètres avec des dépassements du seuil individuel pour au moins une molécule ou pour le total des pesticides.

Eaux souterraines : état quantitatif

- ▶ Bon état quantitatif des masses d'eau souterraines à l'exception de la nappe de la Craie altérée du Neubourg-Iton-plaine de Saint-André
- ▶ Sur les 10 dernières années, seuil d'alerte renforcé franchi en 2023 et 2024 au piézomètre de Mesnil en Ouche



Des milieux influencés par les activités humaines



Hydromorphologie et continuité écologique

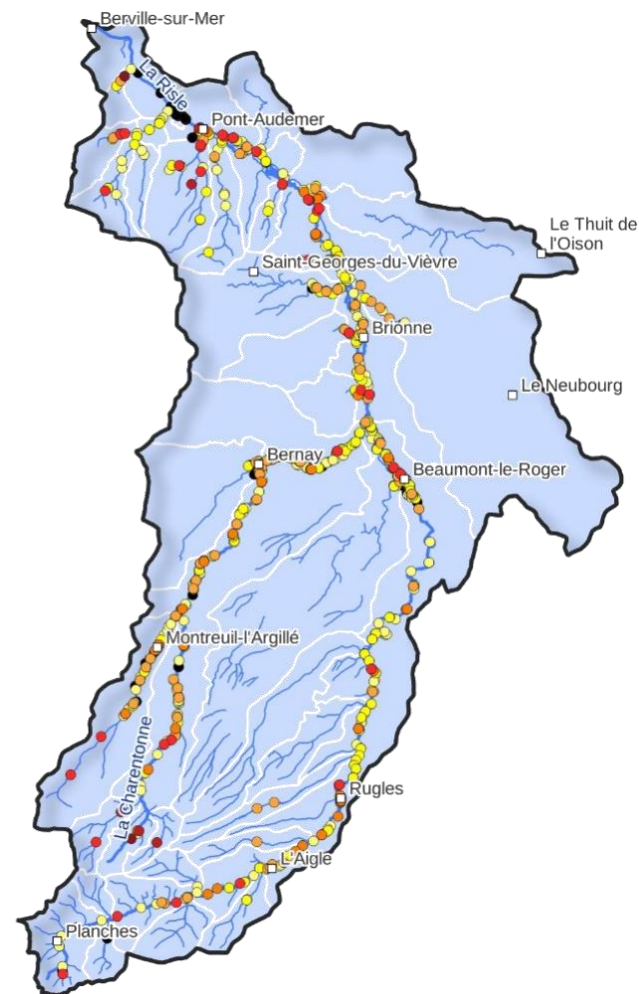
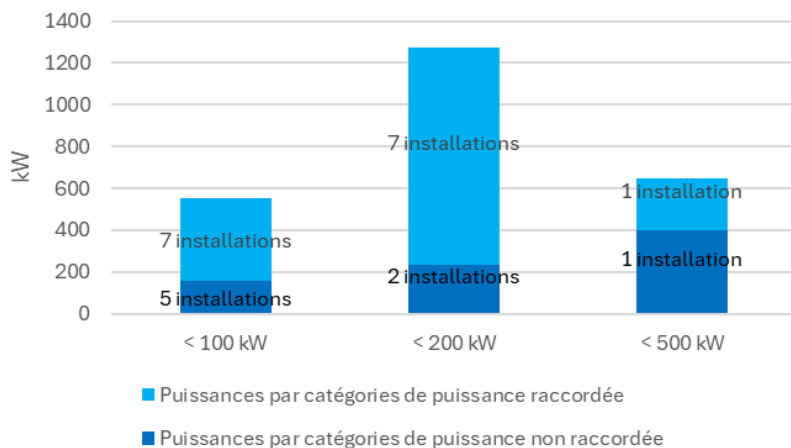
Morphologie des cours d'eau modifiée par les aménagements réalisés pour répondre aux différents usages et activités humaines :

- ▶ 762 obstacles à l'écoulement recensés (densité plus importante sur la Charentonne) : un peu plus de la moitié de ces obstacles avec une hauteur de chute inférieure à 1m ;
- ▶ Taux d'étagement élevé sur la Risle aval (39% en 2024) ;



Hydroélectricité

Connaissance partielle des installations de production d'hydroélectricité :
une vingtaine d'installations dans les bases de données de l'Etat





Urbanisation, artificialisation des sols

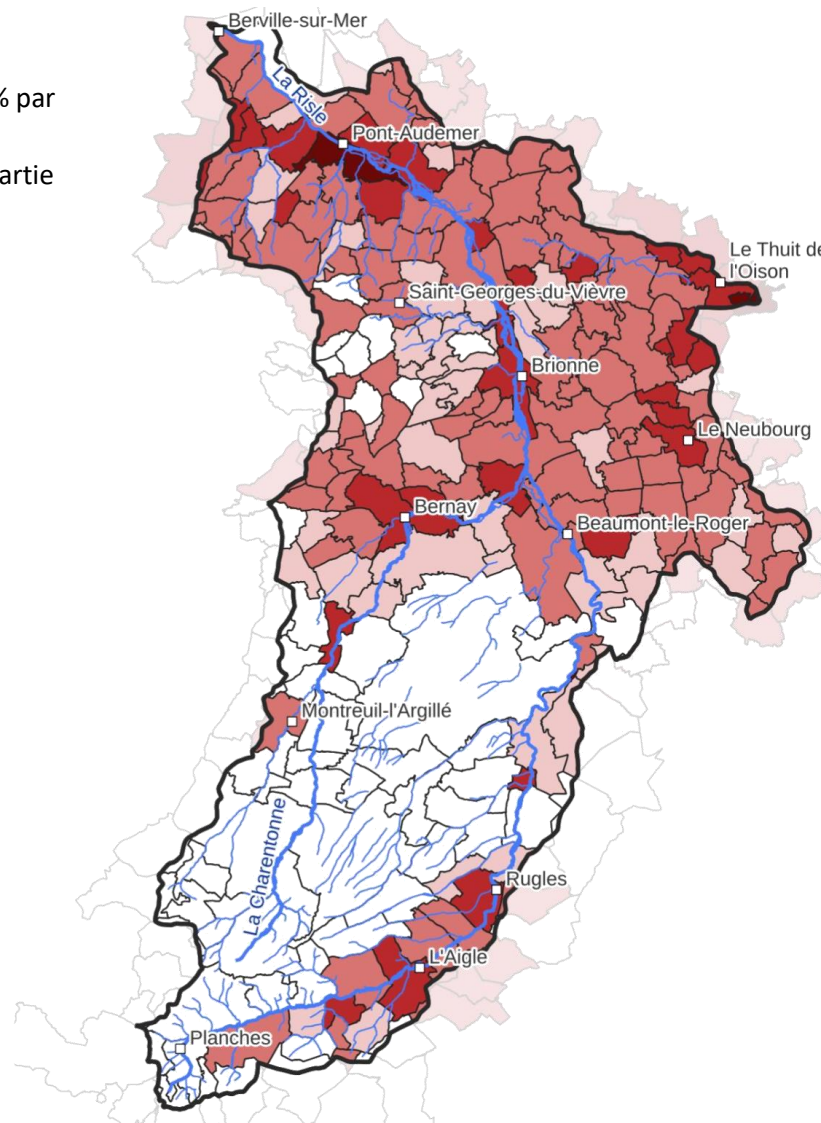
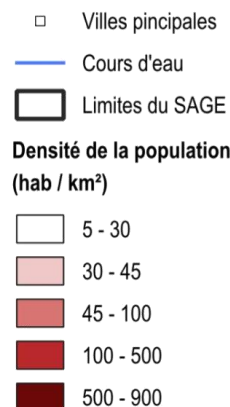
- ▶ 150 345 habitants en 2022 sur le territoire du SAGE, en progression globale de 0,1% par an depuis 2010
- ▶ Densité moyenne de 61 habitants par km² en 2022 avec une faible densité dans la partie médiane et amont du territoire

Des documents de planification pour l'aménagement du territoire : 6 SCoT :

- ▶ Le SCoT du Nord Pays d'Auge ;
- ▶ Le SCoT du Pays d'Argentan, du Pays d'Auge Ornaïs et du Pays d'Ouche ;
- ▶ Le SCoT du Pays du Neubourg ;
- ▶ Le SCoT du Pays du Roumois ;
- ▶ Le SCoT Evreux Portes de Normandie – Pays de Conches ;
- ▶ Le SCoT Intercom Bernay Terres de Normandie.

70 cartes communales, 51 PLU ainsi que 5 PLUi :

- ▶ Le PLUi de Pont-Audemer Val de Risle ;
- ▶ Le PLUi du Pays de l'Aigle ;
- ▶ Le PLUi du Pays de Honfleur-Beuzeville ;
- ▶ Le PLUi de l'Interco Normandie Sud Eure ;
- ▶ Le PLUi Terre d'Auge.

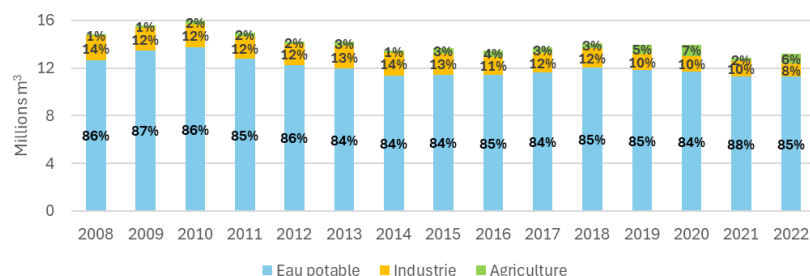




Prélèvements

Connaissance non exhaustive des prélèvements

- ▶ Environ 13 Mm³ d'eau prélevés annuellement,
- ▶ Une tendance à la baisse pour les prélèvements (bruts) liés à la production d'eau potable et aux usages industriels,
- ▶ Des volumes prélevés pour l'irrigation (prélèvements nets) dépendant des conditions climatiques,
- ▶ 90% des prélèvements réalisés en eau souterraine



Eau potable

En 2022, 54 points de prélèvements d'eaux souterraine et 20 structures compétentes

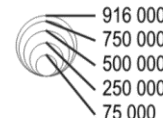
- ▶ 11,5Mm³ prélevés annuellement pour la production d'eau potable,
- ▶ Concentration de près de 60% des volumes prélevés sur la Risle aval

Des problématiques de qualité rencontrées (nitrates, pesticides, turbidité) au-delà des 5 captages prioritaires et 12 sensibles (2 abandonnés).

Des performances de réseaux globalement insuffisantes : environ 70% des volumes produits et importés transitant via des réseaux de rendement inférieur à l'objectif visé par le SDAGE 2022-2027.

- Villes principales
- Cours d'eau
- Aires d'alimentations de captages
- ▭ Limites du SAGE

Volume en m3

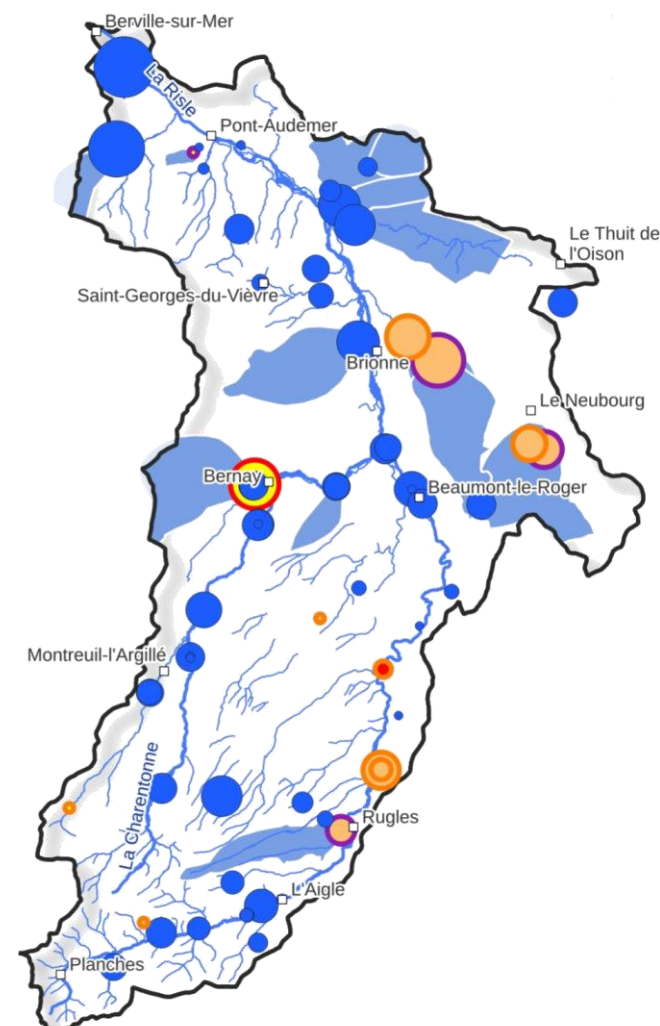


Captages classés

- Prioritaire et sensible
- Prioritaire
- Sensible
- Aucun

Type de pollutions

- Nitrates
- Pesticides
- Nitrates et pesticides
- Non déterminés

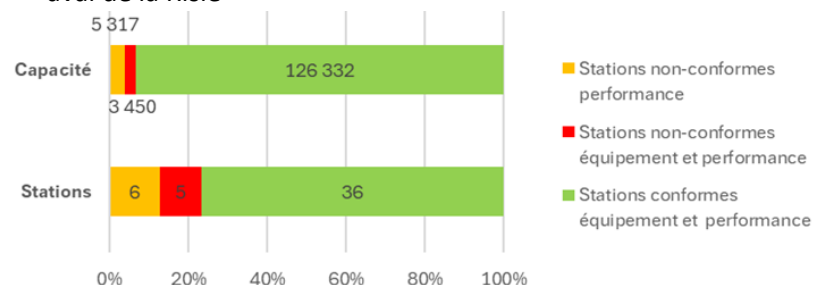




Assainissement collectif

29 structures compétentes en assainissement collectif, 47 stations de traitement des eaux usées (total de 135 000 EH)

- ▶ Très grande majorité de stations de traitement de capacité inférieure à 5 000 EH
- ▶ Près de la moitié de la capacité nominale totale présente sur le bassin aval de la Risle



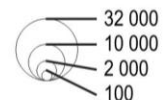
Assainissement non collectif

13 services publics d'assainissement non collectif

- ▶ Taux de conformité des équipements très variables selon les collectivités : de 37% à 88%,
- ▶ Moyenne du taux de conformité à 66%.

- Villes principales
- Cours d'eau
- ▭ Limites du SAGE
- ▭ Zones de collecte

Capacité nominale (EH)

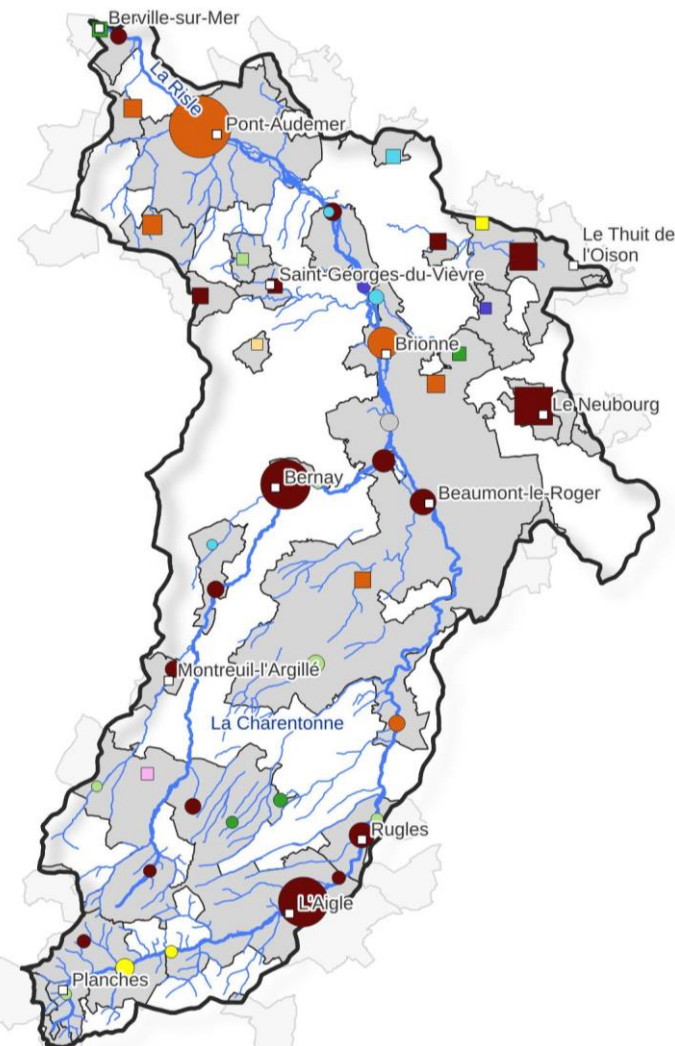


Filière eau principale

- Boue activée aération prolongée (très faible charge)
- Boue activée faible charge
- Décantation physique
- Disques biologiques
- Filtres Plantés
- Lagunage naturel
- Prétraitements
- Biofiltre
- Filtres à Sables
- Non définie

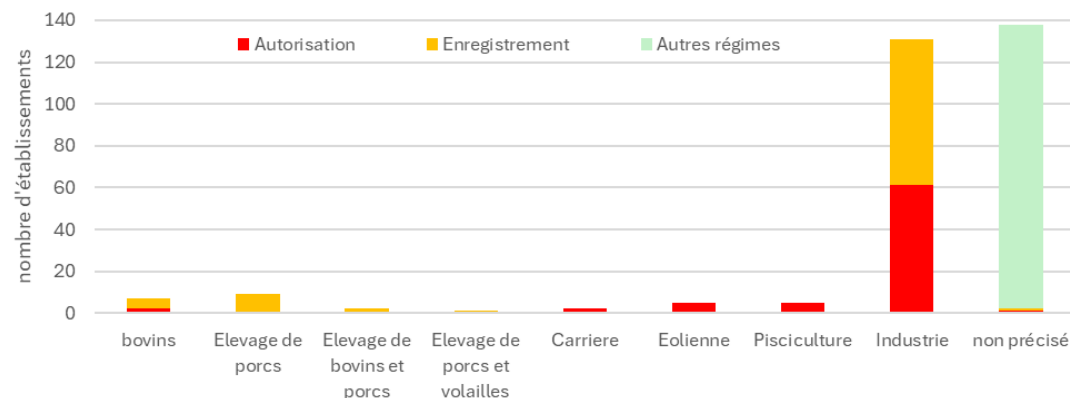
Milieu du rejet

- Eau de surface
- Eau souterraine



Industries

300 installations classées pour la protection de l'environnement



3 sites SEVESO

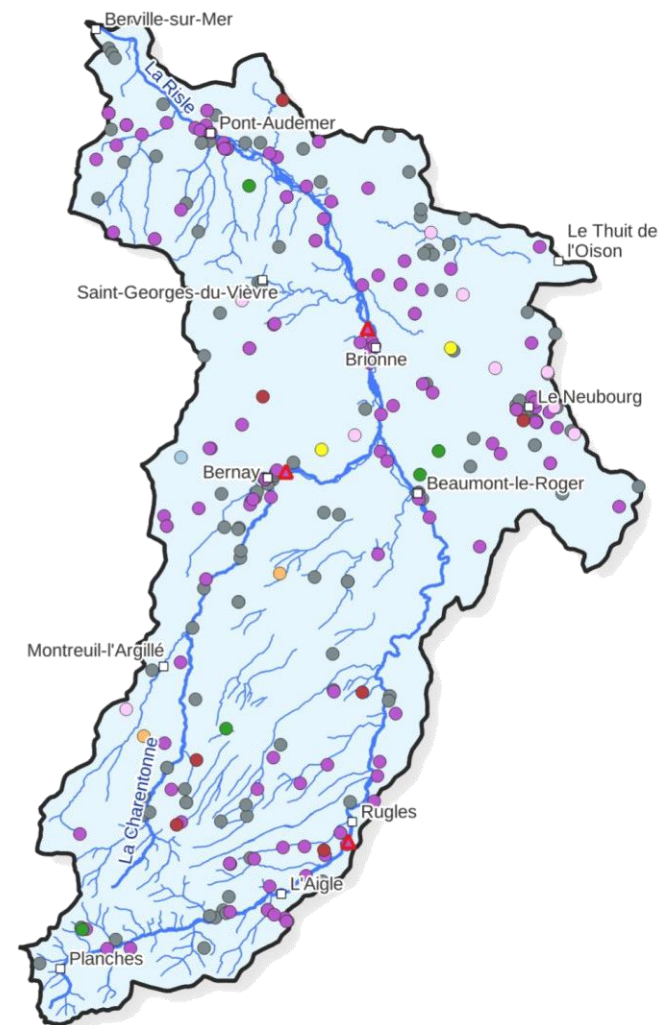
2 carrières en activité (marnes et craie)

5 piscicultures

25 prélèvements industriels recensés :

- ▶ 1,3 Mm³ par an, soit 12% des prélèvements globaux
- ▶ 75% des prélèvements en eau de surface

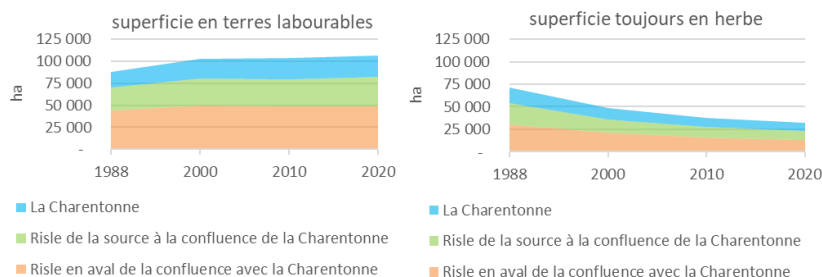
49 établissements industriels soumis à redevance sur les rejets dont 16 avec leur propre système de traitement





Agriculture

- Concentration des exploitations : 1 500 exploitations agricoles en 2020 / SAU moyenne par exploitation : 65 ha environ
- Production dominée par les grandes cultures sur le bassin aval de la Risle (en particulier sur le secteur entre Brionne, le Neubourg et Beaumont-le-Roger)
- Bassin de la Charentonne plus tourné vers la polyculture – polyélevage
- Profil intermédiaire sur la Risle en amont de la Charentonne
- Régression des surfaces en herbe et du bocage (densité en 2024 : 3,1km/km²)



- Nombreuses surfaces drainées (9% de la surface du territoire, mais connaissance non exhaustive)
- 4% de la SAU engagée en agriculture biologique
- Prélèvements agricoles = 3% des prélèvements en moyenne (2008-2022), variables selon les années mais en augmentation depuis 2008

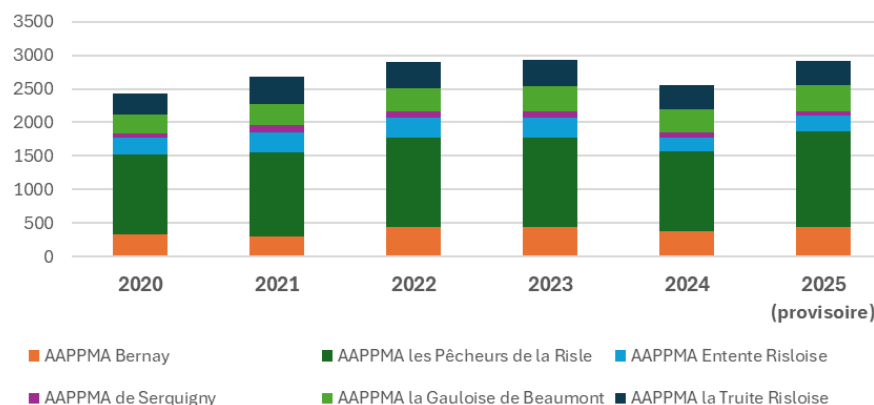




Loisirs liés à l'eau

- la pêche avec 6 associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques

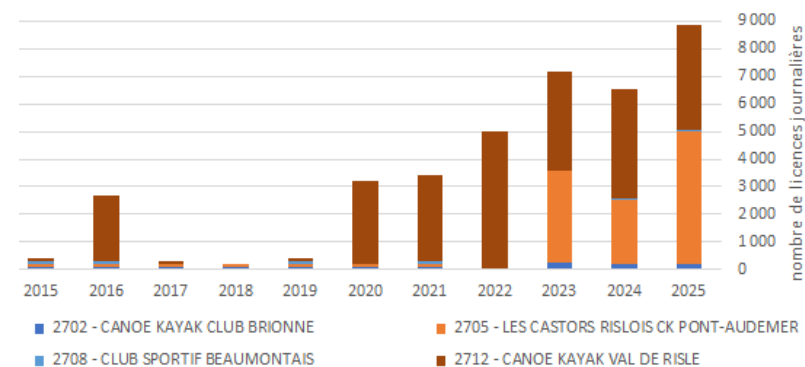
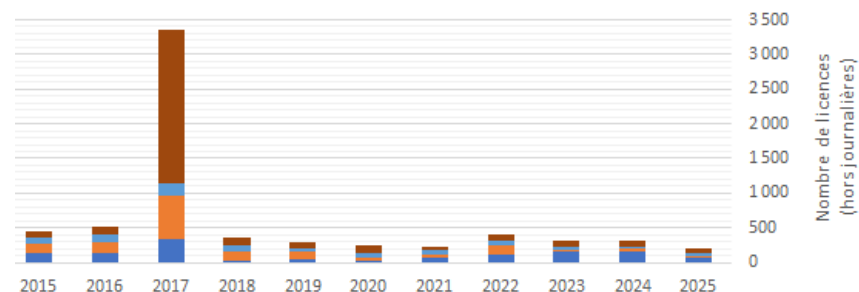
Évolution des adhérents



- la baignade en eau douce sur le plan d'eau de Brionne, impactée par des fermetures ponctuelles (dépassements des seuils d'alerte pour les toxiques) ;

- le canoë-kayak : une base nature Risl'adventure à Saint-Sulpice sur Risle ainsi qu'une base de loisirs à Brionne et 4 clubs de canoë :

- Le canoë-Kayak-Club-Brionne sur la commune de Brionne,
- Le club de canoë-kayak « Val de Risle » sur la commune de Montfort-sur-Risle,
- Le club « Les Castors Rislois » sur la commune de Pont-Audemer,
- Le club de canoë-kayak de Beaumont-le-Roger,
- 107 km de parcours de canoë-kayak
- Evolution du nombre de licences :



Un territoire exposé aux risques naturels



Inondations

- ▶ Inondations par débordement des cours d'eau sur l'ensemble du bassin
- ▶ Inondations liées au ruissellement
- ▶ Inondations par remontées des nappes
- ▶ Submersions marines via les influences marines sur la partie estuarienne de la Risle

Différents outils de connaissance et de prévention des inondations :

- ▶ Atlas des zones inondables établis sur le territoire du SAGE ;
- ▶ 5 Plans de Prévention des Risques Inondations (PPRI)

De nombreuses études menées sur les problématiques ruissellement, érosion et inondations par les structures compétentes au niveau local mais ne permettant pas une vision à l'échelle du territoire du SAGE.

Des phénomènes d'inondations et d'érosion des sols appelés à être amplifiés par le changement climatique.

